



Numéro 4 octobre 2022

Sommaire:

L'édito	01
Les gens	02
Infos	03
Les projets	04 à 06
Espace Syamour	07
École	08
Archéologie	09
Histoire	10 - 11
Patrimoine	12
Le village	13
Initiative	14
Artiste en herbe	15
Généalogie	16 - 17
Culture	18
Café numérique	19
Agenda	20
Site Internet	21
Bien-être	22
Le véto	23
Détente	24

Horaires Mairie

Les Mardis de 09 h - 12 h 30
et de 13 h 30 - 18 h

Les Jeudis de 09 h - 12 h 30

Coordonnées

580 rue Principale

39300 Châtelneuf

Tél : 03 84 51 61 97

Mail : mairie@chatelneuf-jura.fr

Web : <https://www.chatelneuf-jura.fr>

L'édito:

L'été se termine en pente douce, laissant derrière lui nos regards, notre attention sujet aux canadaires de commentaires des mois passés, faisant place ainsi aux projections d'avenir moins capricieux.

Durant cette période caniculaire « qui montre bien qu'il y a quelque chose qui cloche », notre village sut maintenir une vigilance accrue mais nécessaire au maintien de notre offre en matière de distribution d'eau.

Pour cela nous pouvons être confiants, ayant su agir par anticipation :réfection des réseaux, réaménagement des captages, traitements appropriés. Nous luttons à notre échelle de commune rurale pour « l'urgence climatique » et « l'enjeu planétaire de l'eau ». Je tiens à ce sujet rappeler les initiatives par les acteurs locaux du moment pour la préservation des ressources (prises d'arrêtés préfectoraux de protection) et la réhabilitation de zones humides (Marais de Pannessière) contribuant au bien être des rivières.

Aussi, nous répondons aux réductions des dépenses énergétiques par l'extinction nocturne des points lumineux, par la diminution des coûts de pompage (proche de Zéro fuites) et des mesures d'isolation prises pour les bâtiments communaux (Rue Abel Girardot, Espace Syamour) et bientôt la mairie.

La lecture de cette nouvelle édition vous permettra de découvrir l'avancée des travaux publics communaux entrepris et des projets à venir mais aussi des pages d'histoire, de généalogie et le devenir du patrimoine délaissé.

Des fouilles archéologiques (territoire des Verrières) viennent enrichir notre passé ancestral avec les résultats des premiers sondages communiqués par l'Association Carbone Pantin.

Il vous sera également proposé l'utilisation de l'Espace Syamour : spectacles, expositions comme invitations à nous retrouver à des moments de partages si importants après la Pandémie.

D'autres articles, tout aussi passionnants viennent compléter cette parution avec toute la richesse des Castelneuviens souvent méconnue.

Je vous souhaite une agréable détente et une enrichissante lecture.

Votre maire
Bruno RAGOT

André VANNOZ (1922 – 2022)

À l'aube de ses 100 ans, André nous a quitté le 19 mai. Né à Châtelneuf dans une belle famille, il a toujours conservé le souvenir des travaux agricoles de son enfance. Une jeunesse interrompue brutalement par la guerre, il s'engage dans la résistance puis il se joindra aux armées lors de la libération. Tout en restant très pudique, il lui arrivait de mentionner son passage par les Vosges pendant l'hiver 1944-45. Il a perdu plusieurs de ses copains, fauchés en pleine jeunesse. André avait toujours cette réflexion « Pourquoi cette balle a tué mon meilleur copain, pourquoi lui et pas moi ce jour-là ? ». Par les hasards de la guerre, André a ensuite fondé sa famille en Alsace avec Marlyse. Et c'est en famille et « sur le tas » qu'il a appris la pâtisserie. C'était devenu une véritable passion dont les uns et les autres ont eu l'occasion de profiter.

Après le décès de Marlyse, c'est tout naturellement que André est revenu s'installer dans « sa maison » à Châtelneuf. Assis près de la cuisinière qui était très souvent en ébullition, André accueillait tous les visiteurs avec son sourire avenant et jovial, que ce soit pour l'apéro rituel ou pour une dégustation de petits gâteaux. Assurant avec brio son rôle de patriarche, il appréciait le passage de tous les visiteurs. Il était particulièrement sensible à la

présentation des nouveaux nés de la famille qu'il n'hésitait pas à prendre sur ses genoux. Il était toujours heureux de parler des nouvelles générations qui renouvaient la grande fratrie.

Et lorsque la période de Noël arrivait, il pouvait oublier tous les petits ennuis de la vie courante : farine, beurre et autres accessoires valseaient pendant plusieurs jours dans la cuisine. Il était heureux de fabriquer chaque année les petits biscuits de Noël traditionnels et de pouvoir nous régaler.



Michel Dubromel, son gendre.



Bienvenue !

à la famille Capelli, nouveaux habitants de Châtelneuf, Elio Capelli, originaire d'Éthal, Gaëlle Girardot son épouse et leurs trois enfants Maxence, Camille, Valérian, qui ont découvert le groupe scolaire de Loulle pour la rentrée de septembre.

Cimetière des concessions à préciser...

L'année 2022 aura amené de nombreuses familles désireuses d'adopter le principe des concessions de 30 ou 50 ans, la perpétuité étant abrogée. On peut estimer à 75 % ce taux de transformation engendrant un revenu d'environ 10000 euros.

Il reste toutefois une vingtaine de sépultures qui n'a, à ce jour, pas été finalisée ou, dans le cas extrême, savère sans réponse, à savoir que les descendants ne se manifestent pas. On peut expliquer cette situation par l'évolution des mœurs, le contexte familial en un comportement où le lien mortuaire qui jadis rappelait l'existence des aïeux en une sorte d'oubli générationnel.

Aussi la municipalité est-elle très ennuyée de ne pouvoir obtenir les adresses et les coordonnées des descendants ou ayants droit pour quelques tombes parfois récentes.

En voici la liste :

- 20 - Vercruyssen
- 21 - Duplessy
- 54 - David
- 64 - Guichon-Bockenmeyer
- 67 - Grappin
- 7 - Michaud
- 10 - Bourgeois
- 17 - Rommans-Vannoz

Il reste soit des informations à communiquer ou un problème de procédure pour la liste ci-dessous :

Nos déchets

La mise en place de la redevance Incitative (RI) est prévue au 1er Janvier 2024

Pourquoi une redevance Incitative ?

Comme l'eau ou l'électricité, l'enlèvement et le traitement de vos déchets seront facturés selon votre production de déchets : c'est le principe de la redevance incitative à la réduction des déchets.

Pourquoi la mettre en place ?

Réduire la quantité des déchets incinérés de 40 kilos / habitant /an
Appliquer un système de facturation plus juste et équitable

Détourner les bio-déchets qui représentent 1/3 du bac gris
Responsabiliser les producteurs de déchets

Comment est-elle calculée ? ==>

A noter que certaines tombes ont déjà été relevées : **9, 19, 32, 42, 48, 59** et leur emplacement est de fait libre.

- 18 - Girod
- 24 - Girardot
- 26 - Tribut
- 30 - Bockenmeyer
- 38 - Ragot
- 45 - Girardot
- 46 - Rousselot
- 47 - Martnez
- 57 - Michaud
- 69 - Bockenmeyer

Le mois de novembre si cher au souvenir des morts exige indéniablement le respect que l'on doit au repos de ceux-ci, je m'en excuse par avance, mais doit-on sombrer dans l'oubli...

Pour toute information complémentaire contacter la mairie de Châtelneuf : mairie@chatealneufjura.fr ou me contacter au 06.87.11.63.00 ou par mail : stephvannoz@yahoo.fr

S.Vannoz

<p>Un abonnement (En fonction du volume de vos bacs)</p>	<p>Contribue au financement de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la collecte des déchets du bac gris et du bac de tri, • le traitement et la valorisation des déchets collectés, • les investissements (véhicules de collecte, bacs...), • le fonctionnement du service.
<p>Une base forfaitaire (Appliquée sur chaque bac mis à disposition)</p>	<p>Correspond à un nombre minimum de vidages du bac gris et du bac de tri, soit 18 levées de vos bacs gris et 26 levées de vos bacs de tri.</p>
<p>Un supplément (Appliqué sur chaque bac mis à disposition)</p>	<p>Correspond aux vidages supplémentaires du bac gris et du bac de tri réalisés par l'entreprise au-delà du forfait.</p>

Le **SICTOM Jura Est** vous informe que, prochainement, des conseillers tri prévention effectueront un passage à votre domicile pour répondre à vos questions sur la mise en place d'une redevance incitative à la réduction des déchets.



PROJETS	AVANCEMENT	COÛT TOTAL HT	TOTAL SUBVENTION HT	PART COMMUNALE HT
Assainissement des bâtiments communaux : Ancienne école, Mairie, Espace Syamour	Travaux terminés et réglés.	32 293€	21 530€	10 763€
Démolition de la cabane de foot et renaturation des lieux	Travaux terminés et réglés.	25 931€	17 290€	8 641€
Clôtures pour protection de terrains communaux : Autour de la Fougemaille, Sites de captage des sources	Travaux terminés et réglés.	13 045€	8 700€	4 345€

La Fougemaille : On avance...

Après la réception du diagnostic réalisé par le BRGM (Bureau Recherches Géologiques et Minières) en 2021, (cf Bulletin N°3), une première rencontre s'est organisée à la Communauté de Communes Champagnole-Nozeroy (CCCN) en présence de son directeur M. Olivier Beaune, de M. Gilbert Blondeau Vice-Président de la CCCN en charge de la gestion de l'eau, des milieux aquatiques et de la prévention des inondations, des Maires, adjoints et une élue des communes de Châtel-neuf et du Vaudouix, afin de présenter le dossier et d'envisager l'avenir : décision de créer un groupe de travail plus réduit en associant le directeur de l'agence départementale de l'ingénierie. L'objectif est de définir la problématique et d'envisager une méthodologie adaptée pour répondre aux conclusions du premier travail du BRGM en Août 2021.

Après quelques réunions auxquelles le BRGM a été invité, il est décidé en juin dernier de fixer le Cap pour la réalisation de diagnostics sur les déchets, en eaux basses et hautes, et potentiellement sur les sédiments grâce à divers prélèvements. Si le BRGM n'a pas compétence à réaliser ces prélèvements et diagnostics, il a l'expertise pour accompagner la collectivité dans le cadre d'une Aide à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) en réalisant le cahier des charges permettant de démarcher un bureau d'études idoine. Cette AMO s'effectuera grâce à une convention signée entre la commune et le BRGM. Cette convention a été présentée au conseil municipal du 28/06 et validée par le conseil municipal



en date du 24/08 dernier. Après la signature de la convention, s'est engagée une planification des tâches consistant à la rédaction du cahier des charges pour la réalisation du diagnostic, le lancement des appels d'offres auprès des bureaux d'études, et enfin la sélection du bureau retenu prévue pour la fin de l'année 2022. Vous serez tenus au courant des résultats des diagnostics et des solutions d'actions envisageables.

Les déchets verts : Quelle solution ?

Si le projet porté par les communes du Vaudouix et de Châtelneuf pour aménager conjointement un site dédié à l'entreposage des déchets verts et à leur broyage n'a pu aboutir à cause de la présence de la Renouée du Japon, la commune de Châtelneuf poursuit sa volonté d'offrir aux habitants la possibilité de valoriser les déchets verts dans un cadre réglementaire. C'est grâce au projet initié par le SICTOM qui semble s'orienter la solution. La Commune a répondu favorablement au

questionnaire diffusé par le SICTOM en juin dernier pour se positionner sur la solution d'un broyeur collectif mis à disposition des communes.

PROJETS	AVANCEMENT	COÛT TOTAL HT	TOTAL SUBVENTION HT	PART COMMUNALE HT
Réfection et entretien voiries et chemins communaux	Travaux terminés, après une demande de ré-intervention pour travail insatisfaisant Chemin des Charrières. Réglés.	49 934€	9 987€	39 947€
Réfection du toit de l'église	Travaux (cf Bulletin N°3) réalisés en 2023 par entreprise TRAVAILLOT. Subventions accordées dans le cadre du plan de relance. Les recettes des concessions au ci-mètre seront intégrées dans le budget dédié à ces travaux.	57 657€	38 438€	19 219€
Réaménagement de l'atelier communal	Changement des fenêtres et portes par l'entreprise TRAVAILLOT. Aménagement intérieur, isolation et chauffage : réalisés en interne par M. Arlot. (employé communal)	6 231€	4 154€	2 077€
Extension de l'atelier /Préau	Subventions accordées dans le cadre du plan de relance. En cours.	7 297€	4 864€	2 432€
Réfection du toit de la salle des pompes	Cf bulletin N°3 : Entreprise LECOULTRE retenue.	12 813€	8 542€	4 271€
Plan de Circulation routière	C'est le projet qui a pris le plus de retard, qui n'est pas terminé et qui pose le plus de problème dans les erreurs de commande ! Les travaux ont commencé mi-septembre 2022. Le créneau pour réserver le dispositif d'évaluation était retenu depuis novembre 2021 avec le service préfectoral compétent. La date d'évaluation du 04 au 11/10/2022 est maintenue.	11 240€	7 484€	3 756€
Réhabilitation Espace Syamour + bureau	Travaux terminés (sauf balustrade extérieure) et réglés	68 769€	45 135€	23 634€
Cuisine Espace Syamour	Travaux terminés et réglés.	7 000€	0€	7 000€

Déplacement de la ligne électrique et changement des câbles à partir du transformateur face à l'église sur la route de Mont sur Mont jusqu'au poste de la ferme du Chalet :

- Regroupement des fils en un unique câble : L'objectif est de mettre fin aux nuisances de coupures électriques intempestives
- La ligne électrique sera déplacée le long de la voirie sur l'espace public, permettant un accès plus simple en cas d'intervention.

Le coût de cette intervention est porté par le **SIDEC** (Syndicat Mixte d'Énergie, d'Équipement et de E-Communication)

Défense incendie : (cf Bulletins n° 2 et 3) :

Le **SIDEC** maître d'œuvre (MO) a terminé la rédaction du cahier des charges pour l'appel d'offres. La publication du marché est prévue mi-septembre 2022.

Accessibilités et rénovation de la Mairie :

Un plan d'investissement massif destiné à la rénovation énergétique des bâtiments publics est mis en œuvre à destination entre autres, des collectivités territoriales. C'est dans ce cadre, que le conseil municipal en date du 24/08/22 s'est prononcé en faveur du projet de rénovation du bâtiment de la Mairie en y intégrant les accessibilités aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite).

- Un chiffrage est en cours pour le projet suivant :

Salle du conseil :

- Changement des huisseries (fenêtres et portes extérieures et intérieures)
- Mise aux normes électriques
- Mezzanine sur les 2/3 de la surface (entrepôt des dossiers de la Commune)
- Changement des radiateurs
- Ouverture sur l'extérieur permettant l'accès aux PMR
- Réfection des murs et peinture

Bureau :

- Changement des portes extérieures
- Aménagement fonctionnel et ergonomique du bureau avec un accueil face au public
- Abaissement du plafond et modification des hauteurs des fenêtres

- Mise aux normes électriques – Amélioration de la qualité de l'éclairage
- Réfection du sol
- Réfection des murs et plafond – Peinture

Toilette publique :

- Création de toilettes publiques

COMMISSION

COMMUNICATION – ANIMATION :

Le Site internet de la Commune :

Depuis début Juillet le Site est visible sur le Net.

Pour mémoire : www.chateineuf.fr

Vous y trouvez les informations pratiques concernant la Commune, des informations utiles pour suivre les actualités sur les arrêtés préfectoraux, et d'autres thématiques ciblées. Vous pouvez y retrouver facilement des comptes rendus des conseils municipaux, les versions numériques des bulletins « Autour de Mairianne », et les événements plus récents vécus à Châteineuf ou ceux à venir.

Où en est-on de la fibre ?

Explications du Groupe Prisme by Altitude Infra

« Les travaux de la fibre optique s'achèveront à la fin du 3ème trimestre 2023 (Date Prévisionnelle). Pour



rappel, les administrés sont soumis au gel commercial de 3 mois* après l'achèvement des travaux. Ce gel ne concerne pas les professionnels. Vos administrés pourront donc bénéficier de la fibre fin 4ème trimestre 2023. Avant que la Fibre Optique Très Haut Débit soit disponible sur votre commune, nous proposons une permanence afin que vos administrés puissent venir poser leurs questions et obtenir des informations sur la façon dont va se dérouler l'ouverture de ce nouveau service. »

*« *Le gel obligatoire dès la fin des travaux est prévu pour permettre aux fournisseurs d'accès Internet, Nationaux et Locaux, de venir se raccorder aux branchements. »*

Catherine POINOT

L'ESPACE SYAMOUR, son inauguration, et son avenir...

C'est le 14 mai 2022 que les habitants de Châteineuf ont été conviés à l'inauguration de l'Espace Syamour.



Après quelques mois de travaux, les habitants du village sont venus découvrir les transformations opérées sur le bâtiment communal, qui au fil des années a vu des évolutions dans son utilisation : D'abord fruitière, puis mairie, puis salle des fêtes, et salle des associations, l'Espace Syamour conserve la vocation de permettre aux villageois de se retrouver dans un espace agréable et convivial. Un des points forts de la rénovation est l'amélioration de l'acoustique des deux pièces principales permettant d'organiser des réunions à titre public ou privé dans des conditions optimales. Une cuisine aménagée est également disponible.

Le bureau est équipé d'outils informatiques destinés aux habitants qui souhaiteront bénéficier d'aide à l'utilisation du numérique. Des ateliers de formation et / ou d'aides à l'utilisation d'Internet pour des formalités personnelles seront proposés à ceux qui le voudront. Les associations conventionnées seront les animatrices des ateliers de groupes ou individuels, sur inscriptions et sur rendez-vous.

A titre indicatif, les tarifs :	Durée	Habitués	Extérieurs	Associations village ou extérieurs		Artiste	Artisanat / Marché	Verre de l'amié / Obseques à Châteineuf
				40 € *	60 € *			
Salle	1 jour	80 €	100 €					
	2 jours	140 €	180 €					
AG, Débat, conférence, expo ouvert au public		Sous caution	Sous caution	Gratuit / Sous caution	Sous caution		40 € **	Gratuit

* Activité au profit de l'association

** Pendant la période autorisée

Catherine POINOT

Le nouvel équipement de l'Espace Syamour permet la projection de films. A cette occasion plusieurs films réalisés par Adrien Fraichard, Patrice Deltreuil et Zéphir Buffard ont été projetés ce 14 mai : Le premier « De la fruitière à l'Espace Syamour » décrit le souvenir de personnes du village ayant vécu les différentes périodes de l'histoire de ce bâtiment. Le second film des mêmes réalisateurs explique à travers les paroles de Thierry Poinot historien qui était Syamour, sa vie à Châteineuf et son œuvre. Ces films seront à visionner prochainement sur le site internet de Châteineuf à la rubrique **Événements** : liens à venir

Toutes les photos de l'inauguration du 14 mai sont à découvrir sur le site internet à la rubrique **Événements**.

L'espace Syamour, comment ça marche ?

Les associations villageoises qui souhaitent utiliser le bureau doivent signer une charte d'engagement pour utiliser gratuitement des locaux et des outils numériques. Les associations du village qui le souhaitent peuvent sur demande en Mairie bénéficier de l'utilisation de la salle de réunion pour y organiser leur assemblée générale annuelle. Un planning de réservation sera mis en place.

Les personnes ou groupes de personnes qui souhaitent organiser une manifestation destinée au public peuvent communiquer leur projet en Mairie. Les modalités de réservation et d'utilisation de la salle leur seront remis.

Toute personne qui souhaite réserver la salle à titre privé doit s'adresser à la Mairie. Une vérification de la disponibilité de la salle lui sera confirmée, et les modalités de location lui seront transmises.

Les documents utiles et nécessaires peuvent être consultés sur le site communal à la rubrique **En Pratique**



Le SVOS du plateau et toute l'équipe du périscolaire sont heureux de retrouver les enfants pour cette nouvelle année scolaire.

Pauline ARDOIN (directrice), Corinne TOURNEBIZE et Dominique COMTET (animatrices), sont présentes pour accueillir les enfants sur les différents temps de périscolaire de 7h à 9h le matin, de 12h à 14h le midi et de 16h15 à 18h30 le soir.

Les effectifs de fréquentation en ce début d'année sont encourageants et assurent la pérennité du service. Durant les temps de périscolaire, l'équipe d'animation propose diverses activités tout en laissant place aux temps libres pour les enfants déjà sollicités durant les temps scolaires.

Cette année, quelques modifications ont été apportées aux conditions d'inscriptions. En effet, afin de permettre une meilleure organisation de l'équipe, l'inscription reste hebdomadaire et flexible mais il est demandé aux familles de venir à la semaine précédente (les inscriptions sont tout de même modifiables en cas de besoin).

Toute l'équipe fait le maximum afin que les enfants qui fréquentent le périscolaire passent d'agréables journées en faisant la transition entre le climat familial et le climat scolaire.

Les enfants se joignent à moi pour vous expliquer comment se passent les journées ici et ce qui leur plaît (ou pas) au périscolaire :

Le matin les enfants arrivent de manière échelonnée de 7h à 9h. Ils jouent calmement ou participent aux activités proposées jusqu'à l'heure d'aller en classe. Ils peuvent "faire ce qu'on veut, enfin pas tout ce qu'on veut quand même mais



"jouer et dessiner" - Juliette - en plus, "la dinette est super et on peut faire la déco" - Camille" car oui, nous décorons notre salle avec les enfants (cf photos). Mathis "aime jouer à la ferme avec Hugo et prendre mon petit déjeuner". En effet, les enfants accueillis tôt ont la possibilité de prendre leur petit-déjeuner sur place.



tous ensemble" - Camille -.

Puis les grands mangent pendant que les plus jeunes jouent à l'intérieur ou extérieur selon la météo.

Les 2h de pause méridienne sont donc bien occupées "surtout avec le jeu du vendredi" qu'apprécie beaucoup Lelio (jusqu'aux vacances, nous nous retrouvons le vendredi après le repas pour faire un jeu collectif) . Tout le monde y trouve son compte même si Jonas aime venir à la cantine seulement s'il y a ses copains. Elle a l'habitude de venir mais aime aussi quand il rentre manger avec sa maman et son petit frère et Nino est bien mais "préfère quand même rentrer à la maison". Enzo, Jui, qui vient depuis peu est ravi et "aime plus que rentrer à la maison"



Pour finir la journée, nous nous retrouvons à 16h15 pour le goûter, les devoirs "parfois difficiles le jeudi car il faut réviser les 3 phrases de dictée !" - Maëlle- puis pour "jouer et voir nos amis" - Pauline, "pour voir M***** parce qu'il est beau et que c'est mon amoureux" - Lyna -, "retrouver mes frères" - Valérián -, "me battre avec Lyan" - Plume -, "faire des dessins et des activités" - Maëlle-. Tout le monde part petit à petit, Mathis adore parce que c'est "mon papa qui vient me chercher" et ainsi la journée s'achève.

Pour résumer nous retiendrons l'impression d'Arthur : "j'aime TOUT".

Pauline ARDOIN

FOCUS SUR LE FOUR DE VERRIER DE CHÂTELNEUF

Le cadastre à l'origine de cette découverte.

C'est le [cadastre Napoléonien](#), archive parlante du sol, mine d'informations, qui nous a guidés dans nos investigations. Nos recherches ciblées en partie sur l'industrie du verre, c'est bien évidemment les parcelles de la « Combe des Verrières » et « Au Bas des Verrières » qui retiennent notre attention.

Ces toponymes stipulent l'histoire ancienne de ces terres et portent la mémoire d'une industrie totalement oubliée. Elles ont probablement une vie plusieurs fois séculaire, comme en témoigne la découverte de ce four de verriers.

Aussi en mars 2022, suite à ce travail de recherche cadastrale, une première séance de prospection est organisée. Un petit terre attire notre attention au lieu-dit Les BOULACHONS situé à 150m au nord de la Combe des Verrières. Quelques briques avec des traces de vitrification jonchent le sol, ce qui nous amène très vite à conclure qu'il s'agit d'un four. Mais de quel type? Tout porte à croire, au vu de la proximité de la Combe des Verrières, que l'on se trouve en présence d'un four de verriers. Sans fouille de sondage impossible d'être formel. Quant aux archives, nous ne disposons, à ce jour, d'aucun texte mentionnant une quelconque activité artisanale à cet endroit. Cet atelier pourrait être soit trop ancien ou éphémère pour expliquer ce silence.

Seul le cadastre semble en avoir conservé le souvenir. A noter que les anciennes verrières ou verreries du Jura se situent principalement du côté de la forêt de Chaux, immense ressource de combustible.

La fouille de sondage : Un sondage par tranche en profil continu s'organise. Sous la couche d'humus, subsistent des éléments du four épanchés tout le long du sondage. On y trouve péle-mêle, sans aucune organisation, des briques-claveaux à cupules, vitrifiés, des morceaux de [tegulae](#) et [imbrices](#) (tuiles et éléments de couverture de la période gallo-romaine, probablement utilisées en réemploi dans la construction du four), ainsi que quelques morceaux de creusets. Peu de scories, quelques traces de verre, des conglomerats de cendre et d'argile éparpillées complètent ces témoins archéologiques. Un nouveau sondage est ouvert contigu au carré 1, côté Nord. Sous un amas de décombres (tuiles, pierres.....) apparaît la sole du four et le pilier sud du four.

Et maintenant?

Malgré tous ces vestiges, il nous manque toujours



Ce site est un élément de votre patrimoine. Des recherches archéologiques sont en cours. Merci de le respecter.

le charbon de bois, céramique ou autre élément de datation de ce patrimoine bâti. Dans l'attente d'une fouille programmée, le sondage va être refermé afin de protéger le site des intempéries et surtout du gel.

Y a-t-il d'autres fours dans la forêt?

C'est possible et même probable, la toponymie révèle bien « des » verrières. Aussi, en l'absence du [LIDAR](#), quelques séances de prospections vont compléter nos recherches sur le terrain.

Dans le cadre de nos investigations, toutes informations complémentaires constituent une aide considérable. Alors, si au hasard de vos promenades ou autres, vous repérez d'autres témoins de ce passé verrier (scories sur chemin, monticules en forêt, briques vitrifiées, vous pouvez nous contacter au 06 50 82 15 83 ou la mairie de Châtelneuf qui transmettra.

Ces collaborations seront à coup sûr des moments forts de partage et d'enrichissement pour chacun.

Laurent COLCHEN
Association Carbone Pantin

L'INAUGURATION DE LA STATUE DE MARIANNE

Si l'on en croit le journal *Le Cri du peuple* il faisait beau à Châteaufort le dimanche 19 septembre 1884. Et si ce journal national, comme *Le Réveil* ou *Le Mor d'Ordre*, chronique la météo de ce village jurassien de 189 habitants (au recensement de 1881) ce n'est pas pour rappeler à ses lecteurs la fête patronale, bien au contraire !

L'événement qui a poussé à déplacer la presse est l'inauguration du buste en bronze de Marianne. C'est une initiative de Victor Poupin alors conseiller général du canton de Champagnole et résidant de Châteaufort où il avait fait construire une grande propriété sur le Haut du village en 1872 à l'emplacement de l'ancien château.

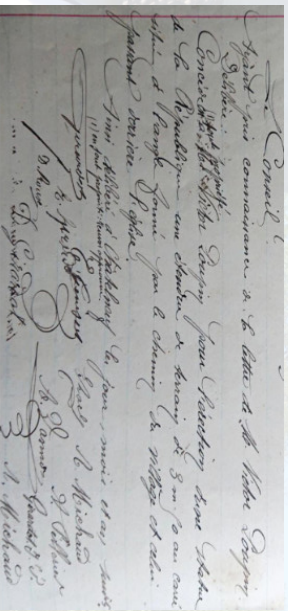
Victor Poupin est un homme important dans ce XIXème siècle effaçant de l'idée républicaine. Intellectuel brillant (il a traduit Juvenal et Cicéron) il était devenu avocat avant de se consacrer au journalisme politique puis à la carrière politique. Il n'est pas encore député en 1884 (il le sera dès l'année suivante) mais conseiller général du canton de Champagnole, la Perle du Jura, comme on disait à l'époque. Il est aussi l'ami du président de la toute nouvelle République : Jules Grévy.

Préoccupé par l'idée sociale il mit son talent au service de l'éducation populaire. S'il n'est pas à proprement parlé l'inventeur du livre de poche il fit parti de ceux qui pensèrent utiliser une édition bon marché, de format réduit et peu chère pour diffuser les savoirs en fondant les éditions de la *Bibliothèque Démocratique*, de la *Bibliothèque des Proletaires* et de la *Bibliothèque des Livres-penseurs*. Membre du Grand Orient de France il promut aussi les idées anticléricales (dès 1881 il réclamait la séparation de l'Église et de l'État) notamment au sein de l'Union Démocratique de Propagande Anticléricale avec Victor Hugo et Louis Blanc. Il rejoignit aussi Wladimir Gagneur, député, aux côtés duquel il écrivit dans *La Semaine Anticléricale*. Ce qui lui permit de faire connaissance avec sa fille Marquerite.

Si son œuvre de propagandiste passe surtout par l'écrit, il fut également très attentif à marquer l'espace public et à utiliser ou créer des symboles afin de ne pas laisser l'idée monarchique ou délicate s'étaler

sans contrepoint. Il va ainsi activement promouvoir les fêtes du 14 juillet, que la République fit fête nationale en 1880. Il est aussi présent à l'inauguration du buste du célèbre rebouteux Jean Baptiste Clerc à Vaux-les-St-Claude, homme simple que la puissance publique honora comme un grand homme. Il soutint aussi la nomination d'une rue Voltaire à St Claude en 1878 puis d'une statue qui viendra ensuite.

C'est donc cet homme politique de premier plan qui déposa une demande, étudiée au conseil municipal du 1er juin 1884, « d'attribution de terrain pour l'érection d'une statue de la République » Demandé reçue favorablement par la Sous-préfecture. Le 29 juin une nouvelle délibération rend compte que « vu les bonnes Intentions de Mr Victor Poupin » le conseil concéda en toute propriété le terrain et ainsi qu'une autorisation de placer un buste de la République sur ce terrain de 3,5m² « à l'angle du chemin du Haut du village et celui passant derrière l'église, endroit le plus convenable ».

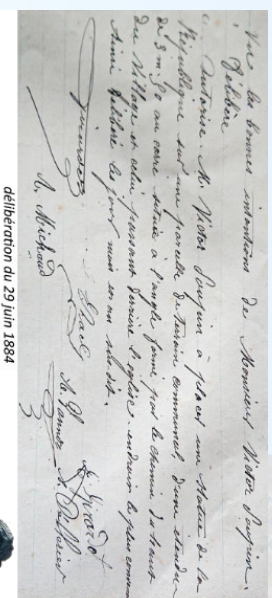


délibération du 1er Juin 1884

C'est une autre façon de propagande de s'emparer de l'espace public et de s'affirmer par de nouvelles formes face aux innombrables églises, calvaires, oratoires et autels qui existent partout. Ainsi en 1882 deux bustes de Marianne ont été inaugurés dans le Jura, un à Dole et autre à Macomay. Mais surtout en 1883 c'est à Paris, sur la place du Château d'eau, qui devint à l'occasion place de la République, qu'est inaugurée le 14 juillet une statue monumentale de la République sorte des ateliers des frères Morice.

Il y a donc un enjeu dans cette inauguration, la République doit exister physiquement, sincèrement dans cette Marianne qui doit montrer son triple engagement : tendre vers la Liberté, tout en assurant l'Égalité et la Fraternité. Et pour cela Poupin rajouta sur le socle des moyens : le travail et l'instruction au service du Progrès. Il a fait appel à une jeune sculptrice de 28 ans, la fille de son ami Wladimir Gagneur, Marquerite, qui

prend pour pseudonyme Syamour. C'est sa première œuvre destinée à être exposée en public. Elle en a les compétences ; formée par Antonin Mercier, elle est une de ses élèves les plus douées. Elle y met toute cette conviction politique, une Marianne combattante, décidée et qui regarde loin. Dans son discours le docteur Sauria la compara à la déesse romaine des arts, Minerve qui était tout aussi bien déesse des arts que déesse guerrière, on ne pouvait trouver meilleure comparaison.



délibération du 29 Juin 1884

Poupin a fait venir toute la classe politique du Jura, Bourgeois, Bouillet, Sauria et même le radical bisontin Charles Beauquier, il ne manquait que Jules Grévy mais il est vrai qu'il avait séché l'inauguration de la statue de la République à Paris l'année précédente, alors Châteaufort... Poupin a surtout rassemblé tout le village pour un gigantesque banquet qu'il a offert. Le village était en fête, toutes les maisons étaient pavées et des guirlandes de verdure entouraient la colonne sur laquelle reposait Marianne.

A midi, à l'appel des clairons de la fanfare de Champagnole le banquet commença sur la terrasse devant l'habitation de M Poupin. Le service fut présenté sur des tables garnies de fleurs par des échantons à la mode des Hébrés grecques vêtues aux couleurs nationales. Nous n'avons pas conservé le menu mais on sait que les mets étaient délicats, copieux et que le tout était arrosé de vins et de Champagne. Les gymnastes de Morez firent des démonstrations d'habileté et une atmosphère de fête s'installa toute la journée.

Le discours de M Bourgeois fut très remarqué, en voici un extrait : « (...) un monde qui commence s'élever, ra désormais sur cette petite place, à

côté d'un monde qui finit : un buste de la République en face d'une église. Là le passé avec son ignorance, ses superstitions, son intolérance ; ici l'avenir éclairé par la science et la liberté, dirigé par la raison, à la recherche de toute vérité, de tout progrès profitable à la condition humaine. Citoyens, c'est ainsi que nos pères ont compris et pratiqué la République. Nous ne sommes justicici que leur imitateurs indécis et timides. (Eux) ont accompli en peu de temps, sans tradition, sans autre ressource que leur foi, et leur génie, au milieu des plus tragiques épreuves, une œuvre immortelle que nous essayons depuis 14 ans de reprendre par lambeaux »

Ce discours s'inscrit dans un temps nouveau, et il déborde du cadre communal. Il est à la fois une attaque et un hommage. Il rend bien compte de cette atmosphère faite de confiance et de crainte. La République était jeune et ils étaient nombreux encore vivants à avoir vécu sous l'empire de Napoléon III, Louis Philippe, Charles

X ou Louis XVIII et s'il traînait un centenaire, il y en avait, il avait même vécu sous l'Ancien Régime de Louis XVI ! C'était de toutes façons le cas de leurs parents et grands-parents. La mémoire était donc vive ; des esprits formés sous l'empire de l'Église s'en étaient émancipés et ils voulaient permettre à d'autres de le faire. Ils traçaient une nouvelle voie, laïque, républicaine et sociale et pour cela en même temps qu'une instruction renouée, fondée sur un savoir rationnel, il fallait répandre des symboles qui rappelaient cette volonté nouvelle. Un buste de Marianne, sculpté par une jeune femme, au centre du village, mais tournant le dos à l'Église, quelle meilleure réalisation pouvait-on imaginer ?

138 ans plus tard le bronze est toujours à la même place sur sa colonne d'aujourd'hui de l'identité de notre village. Il a résisté à deux guerres mondiales et même à une suspension de la République, et si nous lui rendions hommage en renouvelant ce banquet en 2024 pour le 140 anniversaire de son inauguration ?

Thierry Poinot



Il y a quelques années la municipalité de Châtelneuf ressortait d'un hangar le vestige laissé dans l'oubli, le matériel des soldats du feu : une « motopompe » ou-ti indispensable à la brigade locale jusqu'au milieu du XXème siècle. La machine respirait la rouille et ne fonctionnait plus. Elle évoquait le rappel d'une époque révolue et la question de son utilité et de sa place dans le patrimoine municipal se posait.

Finalement il a été proposé à des collectionneurs l'achat du matériel pour une nouvelle aventure en tant que pièce de collection. Mr Pernot Dominique habitant Chaussin (39), pompier en retraite, fit son acquisition pour la somme symbolique de 500 euros à condition de nous en donner des nouvelles dès sa restauration terminée. Quelle fut sa joie avant l'été de nous transmettre les photos de la belle endormie !



Motopompe remorquable, fabriquée dans les années 50 à Lyon.

Marque : MAHEU-LABROSSE

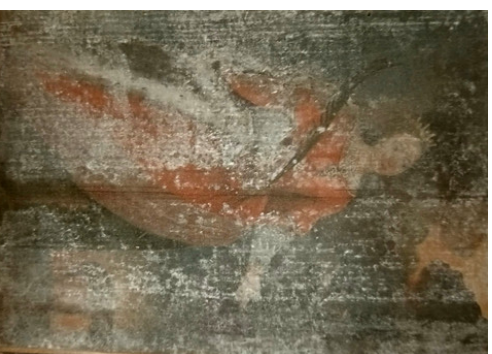
Association
« les Gardes
Pompes Bressans »
71310 MERVANS



Cette presque coccinelle, grâce au travail de Mr Jean René Bollon (le président des [Gardes Pompes Bressans](#)), aura participé cette année 2022 à de nombreuses rencontres festives ou culturelles dans notre région. Et c'est dans ce cas précis une totale réussite puisque l'engin pourrait presque reprendre du service à ses dires ce qui n'est pas toujours le cas dans les opérat-

tions de restauration : « il nous arrive parfois de jeter le matériel à la décharge ».

Autre « dame rouge », cette Sainte-Catherine qui appartient au « trésor » paroissial de Châtelneuf.



Le terme prêté à sourire lorsqu'on observe l'œuvre couverte de moisissures. Le tableau dormait dans le grenier de l'église jusqu'à sa redécouverte en 2010. Il fut l'objet d'un projet de restauration non abouti par les organismes respectifs ; municipalité, [Dioc](#) (Direction Régionale de Affaires Culturelles) jusqu'à sommelier dans une sacristie froide, humide et peu visitée. La municipalité, à plusieurs reprises, s'est posée la question de son devenir : la donner à un organisme d'État ou aux responsables ecclésiastiques.

La restauration ne pourrait se faire qu'à condition que les travaux de réfection de la toiture de l'église (prévus en 2023) permettent une conservation durable. L'édifice n'étant pas chauffé régulièrement, cette orientation semble définitivement écartée.

Aussi, il serait bon que nous arrêtions un choix définitif, faut-il ou non sauver cette toile ? Je n'ose espérer un bienfaiteur afin que la sainte retrouve le mur qui la soutenait. A ce sujet, si vous poussez la porte.... vous observerez l'agréable refondation du décor paroissial et félicitez les bénévoles de cette initiative.

Je laisse à chacun la réflexion et le recul bienveillant pour décider de son avenir mais quel que soit notre patrimoine, ne l'oublions pas.

S. VANNOZ

Des bancs quand une pause s'impose

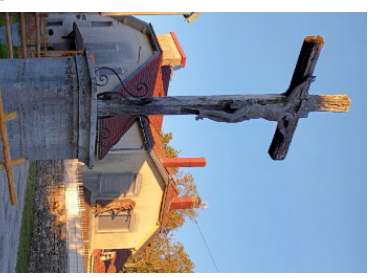
Châtelneuf est sans doute la commune française qui compte le plus de bancs par rapport au nombre d'habitants. Et on ne peut que s'en réjouir ! Songez un peu... La commune a installé quatre tables assorties de bancs rabattables à des places stratégiques : l'une dans la cour de la mairie, une deuxième sur la place Victor-Poupin, près de l'église, une troisième au début de la



route des Charrières, près du terrain de pétanque, et une quatrième au bord de la mare du Jourdain.

Autant de lieux idéaux pour pique-niquer !

Aux bancs publics s'ajoutent les bancs privés accessibles au public. Le plus ancien, en pierre de taille, se situe contre la maison Vannoz. Il était très fréquenté à l'époque où elle abritait un café-épicerie-bureau de poste, en plus de la ferme. Une époque où l'on s'asseyait volontiers devant sa maison pour papoter avec les voisins et les passants.



Dans le prolongement de leur maison, Madame et Monsieur Renel ont installé un symphonique banc en ronds au pied de la croix de mission. Ce n'est pas la [perspective Nieuwsky](#), certes, mais la perspective castelneuvienne ne manque pas de charme (abstraction faite des nouveaux panneaux de signalisation).



Autre point de vue séduisant, celui des Ereses (ou Herses pour les puristes). Chez Stéphane Vannoz, côté Sêtrette, un vieux banc aux allures parisiennes a pris racine. Si l'on ne voit guère d'amou-



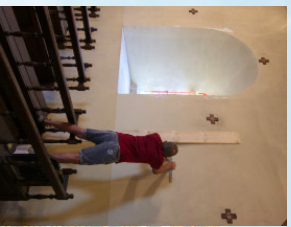
reux s'y bécoter, promeneurs, cyclistes et autres randonneurs y marquent volontiers une pause, le temps de contempler le paisible paysage largement ouvert sur les collines de Nozeroy à Foncine-le-Haut en passant par Château Villain.

Ainsi, à Châtelneuf, du levant au couchant, il y a toujours un banc pour s'offrir à votre repos.

Patrice David-Deleurrier

Notre jolie petite église a fait peau neuve cet été

Tout d'abord, Guy, inspiré par son goût pour la restauration, a entrepris de gratter les murs et de remettre en état les statues pour les positionner ou raccrocher aux murs, avec un grand sens de l'harmonie.



Séduites par cet élan, Dom, Yvette, Chantal et Isabelle ont débarqué avec seaux, balais, chiffons et bonne humeur pour un grand nettoyage. Tout a été dépoussiéré, lavé, briqué....



Vous pourrez admirer le christ polychrome repeint par notre artiste Guy, ainsi que le beau christ bois tous deux mis en valeur en bonne place. Guy projette également cet hiver la restauration du grand tableau qui ornaît le chœur.



De nombreux promeneurs ont visité l'église cet été, enchantés de la trouver ouverte et accueillante.

Même si elle ne reçoit plus beaucoup de paroissiens, notre église fait partie du patrimoine et reste un lieu de calme et de sérénité. Pour toute une génération, elle perpétue le souvenir d'une enfance rythmée par les messes dominicales.

Le Club des Cinq

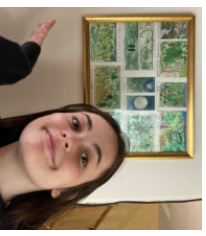
Fondue de crobards

Il y a un an de cela j'ai gagné le prix ado, pour le [concours fondue de crobards](#). Je m'y suis inscrite car j'aime beaucoup dessiner depuis toute petite. J'ai beaucoup aimé le thème du concours qui portait sur la forêt

J'ai apprécié faire cette BD et son histoire m'a été inspiré par l'endroit où je vis en effet « la forêt se ré-

veille » est un petit clin d'œil aux beaux endroits que je côtoie depuis toujours !

J'ai d'abord réalisé cette BD par croquis au crayon de papier puis avec de l'aquarelle, je me suis aidée de photo pour faire mes dessins avec plus de précision et de détails . Je lis moi même beaucoup de BD et j'étais très heureuse de gagner ce concours et d'avoir réussi à faire de jolies illustrations avec une chouette histoire !



Zoé Salabay

Comment consulter l'état civil d'une personne

Pour continuer l'initiation à la généalogie, nous allons voir **comment consulter l'état civil d'une personne**, une base essentielle pour compléter votre arbre :

Il existe 3 types d'actes d'état civil : les actes de naissance, les actes de mariage, et les actes de décès.

Ces actes permettent de retrouver les dates et lieux exacts des naissances, mariages et décès de vos ancêtres. Vous pourrez également y retrouver leur profession, ainsi que les noms et prénoms de leurs parents.

Chaque acte d'état civil donne différentes informations (Voir tableau page suivante).

Les actes d'état civil en utilisant Internet:

Pour retrouver des actes d'état civil concernant votre famille, le mieux est de commencer par les rechercher sur Internet.

En effet, les actes anciens (de plus de 100 ou 120 ans) sont pour la plupart consultables en ligne sur le site des **Archives Départementales** de chaque département. Pour le Jura : <http://archives39.fr/> , et pour le Doubs : <https://portail.archives.doubs.fr/> .

Ces services conservent en particulier en une copie des registres d'état civil de toutes les communes de son ressort. Et dans une grande majorité des cas, les registres de plus de 100/120 ans ont été numérisés et sont accessibles en ligne, directement sur leur site. En visitant les deux sites, (39 et 25), vous allez vite voir que la numérisation des registres n'est pas au même niveau d'achèvement dans tous les départements.

Obtenir un acte d'état civil auprès d'une mairie:

Si un acte n'est pas disponible en ligne (notamment si l'acte a moins de 100/120 ans), il faudra le demander auprès de la mairie de la commune où l'acte a été établi.

Pour obtenir une copie d'acte d'état civil auprès d'une mairie, il y a 3 possibilités :

- Le plus simple est de passer par le site Service Public qui permet de faire des demandes d'actes dans un grand nombre de mairies de France grâce à un formulaire unique. Cependant, ce service n'est pas disponible pour toutes les mairies.
- Vous pouvez aussi passer par le site de la mairie directement, s'ils ont un formulaire dédié. Le lien vers ce formulaire est généralement donné si vous essayez de faire une demande via le site Service Public. Sinon une recherche sur un moteur de recherches avec « état civil » + le nom de la ville, vous permettra généralement de le retrouver.
- Enfin, vous pouvez écrire directement à la mairie, par mail ou par courrier postal. (en envoyant le formulaire rempli sur Service Public, par exemple).

Attention : sur Internet, certains sites demandent de payer pour obtenir un acte d'état civil. Il ne faut pas les utiliser. En France, **jamais une mairie ne vous demandera de payer pour une copie d'acte.**

Comment retrouver un acte de naissance ou de Baptême:

Aux 19e et 20e siècles, l'acte de mariage mentionne presque toujours la date et le lieu de naissance de chacun des époux, ainsi que les noms de leurs parents. Retrouver l'acte de naissance de chacun des époux est donc assez simple. Une exception toutefois : dans le cas d'un remariage, les noms des parents de celui qui se remarie ne sont pas toujours indiqués. Dans ce cas, il faut rechercher son précédent mariage afin d'avoir les informations sur ses parents.

Sous l'ancien Régime (avant 1793), les recherches peuvent être plus compliquées car les actes de mariages n'indiquaient pas toujours le lieu de naissance des époux.

Souvent l'acte précèdera de quelle paroisse venait chacun des époux (« de cette paroisse » ou « de la paroisse de ... »).

Si cette information manque, on peut également regarder dans quelles paroisses les bans de mariage ont été publiés (cela est généralement indiqué en début d'acte). Les lieux de publication des bans correspondent aux paroisses d'origine des époux. C'est-à-dire :

- soit la paroisse où ils sont nés,
- soit la paroisse où vivent leurs parents,
- soit encore la paroisse où ils ont vécu dans les années précédant leur mariage.

Comment retrouver un acte de mariage:

Aux 19e et 20e siècles, on peut s'aider des **tableaux décennaux** pour rechercher l'acte de mariage d'un couple dans la commune où sont nés leurs enfants, ou dans les alentours.

Si on ne retrouve pas le mariage, on peut aussi utiliser ces tables pour retrouver les naissances d'autres enfants du couple. Cela permet de réduire la période de recherche, et éventuellement de trouver des indices sur les origines du couple et sur leur lieu de mariage.

Remarque : si vous ne trouvez pas l'acte de mariage de vos ancêtres avant la naissance de leur enfant, vérifiez qu'ils sont bien indiqués comme mariés sur l'acte de naissance de celui-ci. En effet, il peut arriver qu'un enfant soit né hors mariage et que ses parents ne se soient mariés que plus tard.

Sous l'ancien Régime, le mariage avait très souvent lieu dans la paroisse d'origine de l'épouse. Bien sûr ce n'était pas une règle fixe. Mais si on ne retrouve pas un mariage dans la paroisse où sont nés les enfants, chercher la paroisse d'origine de l'épouse peut être une piste.

Pour cela, on peut enquêter sur les lieux d'origine des parents et marraines des enfants du couple (s'ils venaient d'une autre paroisse, cela sera généralement noté).

Et comme les parrains/marraines étaient généralement choisis dans la famille, ou les proches, la paroisse où ils vivent peut être une indication du lieu d'origine de l'un des époux.

Comment retrouver un acte de décès ou de sépulture:

Pour une personne ayant vécu au 20e siècle, voici quelques pistes pour retrouver son acte de décès :

- Si vous savez où et quand cette personne est née, vérifiez son acte de naissance. En effet, si la personne est décédée après 1945, il y a généralement une **mention margi-**

nale sur son acte de naissance qui indique sa date de décès. Bien sûr, on n'est jamais à l'abri d'un oubli, mais globalement, s'il n'y a pas de mention marginale de décès, cela veut dire qu'elle est décédée avant 1945.

- Si la personne est décédée avant 1945, et maintenant, on peut utiliser les **fichiers de l'INSEE** avec un moteur de recherche très utile : <https://decès.matchid.io/search> .

- On peut aussi s'aider des **relevés de cimetières**, soit en recherchant dans des bases globales, comme <https://www.cimetieres-de-france.fr/>, soit en se renseignant auprès de la commune où ils vivaient à la fin de leur vie.

Pour le 19e siècle et le début du 20e siècle, il faudra s'aider des tables décennales.

La consultation des recensements peut également être utile, pour retrouver l'endroit où vivait notre ancêtre à la fin de sa vie, mais également pour encadrer sa date de décès.

Sous l'ancien Régime, les recherches d'actes de sépultures peuvent s'avérer plus compliquées car les actes ne mentionnaient pas souvent la filiation de la personne décédée (sauf pour les enfants). Il est donc souvent difficile d'être sûr que l'acte concerne bien la personne recherchée. Le conjoint était parfois mentionné, ce qui peut aider à s'assurer qu'il s'agit de la bonne personne, attention toutefois, il n'est arrivé de trouver des couples d'homonymes parfois.

Si on n'a pas ces informations, il faudra recouper tous les indices disponibles afin de s'assurer qu'il s'agit bien du décès de notre ancêtre et non d'un homonyme (recoupements de dates, étude des témoins, etc.)

Délais de communicabilité des actes d'état civil:

Pour finir, il faut savoir qu'il n'est pas possible d'obtenir une **copie intégrale de n'importe quel acte d'état civil**:

- On peut demander des copies intégrales de **tous les actes concernant nos ascendants directs** (nos parents, grands-parents, etc), sans restriction. Mais parfois, il nous sera demandé une copie de notre carte d'identité ou de prouver notre lien de parenté avec la personne dont on demande l'acte. Donc si vous faites une demande par courrier, pensez à préciser votre lien de parenté, en particulier pour les actes récents.
- On peut demander librement une copie intégrale de **l'acte de décès de n'importe quelle personne**, même s'il n'y a aucun lien de parenté (quelle que soit la date de l'acte).
- Par contre, **on ne peut pas obtenir une copie intégrale d'un acte de naissance ou de mariage datant de moins de 75 ans, si on n'est pas un descendant de la personne**. Par exemple, on ne peut pas obtenir une copie de l'acte de naissance de sa sœur ou de son oncle.
- Toute personne peut demander la reproduction d'un acte de plus de 75 ans (depuis la clôture du registre) ou 25 ans depuis la date du décès de la personne concernée par l'acte (article L213-2 du code du patrimoine).

Les Actes d'état civil

Quelles informations y trouver ?

Actes de naissance	<ul style="list-style-type: none"> ► Date et heure de naissance (à ne pas confondre avec la date de l'acte lui-même) ► Filiation : noms et prénoms des parents + leur domicile et parfois leur âge et leur profession ► Parfois : date et lieu de mariage des parents ► A partir de 1899 : mentions marginales de mariage (date, lieu et nom du conjoint) ► A partir de 1945 : mentions marginales de décès (date et lieu)
Actes de mariage	<ul style="list-style-type: none"> ► Date et heure du mariage ► Date et lieu de naissance de chaque époux ► Filiation de chaque époux : noms et prénoms des parents + leur domicile et parfois leur âge et leur profession (si encore vivants) ► Dates et lieux de décès des parents si décédés ► Parfois : noms et prénoms des grands-parents (si les deux parents d'un époux sont décédés) ► A partir de 1850 : date et lieu du contrat de mariage (s'il y en a eu un)
Actes de décès	<ul style="list-style-type: none"> ► Date et heure de décès (à ne pas confondre avec la date de l'acte lui-même) ► Lieu de décès ► Age, profession et domicile du défunt ► Date et lieu de naissance du défunt (sur les actes les plus récents) ► Filiation : noms et prénoms des parents ► Nom du conjoint (avec parfois sa profession et son domicile)
Les Actes paroissiaux de l'ancien Régime (avant 1793)	
Actes de baptême	<ul style="list-style-type: none"> ► Date de baptême (date de l'acte) et date de naissance (souvent le jour même ou un à deux jours avant) ► Prénom (si absent, prendre le prénom du parrain ou de la marraine pour une fille) ► Filiation : noms et prénoms des parents + parfois la profession du père ► Identités du parrain et de la marraine
Actes de mariage	<ul style="list-style-type: none"> ► Paroisse d'origine de chaque époux (et parfois leur âge) ► Filiation de chaque époux : noms et prénoms des parents
Actes de sépulture	<ul style="list-style-type: none"> ► Date d'inhumation (date de l'acte) et date du décès ► Lieu d'inhumation ► Age (et parfois profession) du défunt ► Parfois : la filiation (surtout pour les décès d'enfants) ► Nom du conjoint



Contact: ghc39300@cmx.fr
 Site internet: <http://ghc39300.free.fr/>

Pascal Fomine

Sortir à Châtelneuf et se rendre au théâtre c'est possible !

Châtelneuf a été heureux en ce début octobre 2022 d'offrir l'Espace Symamour à la troupe d'Arbois « Petits textes entre amis » venue présenter son spectacle avec pour metteur en scène Sylvie Malissard de la [Compagnie du Porte-Plume](#).



« Vous savez ce qui se passe ? » joué par Céline, Anne, Marie-Line, Édith, Séverine, Isabelle est composé de saynètes qui démarrent par un dialogue entre Ève et Alban, qui au cours d'une rencontre fortuite dans le jardin d'Eden se demandent bien comment ils vont pouvoir gérer leur progéniture avec tout ce que cela implique en termes de conséquences sur la planète. Du Jardin d'Eden, à un appartement témoin ou dans l'espace public, les actrices ont



abordé des sujets de notre quotidien à travers les thématiques écologiques, climatiques, démographiques, notre alimentation, le couple et les enfants, le temps qui passe... Rires, sourires, sensibilité, c'est ce qu'a su transmettre la troupe à la petite cinquantaine de spectateurs venue les regarder, et invitée à terminer le spectacle par quelques pas de danse.

À la fin des deux représentations, un temps d'échanges et de convivialité a permis à tous de faire ample connaissance et de partager autour d'un petit verre de l'amitié offert par la commune.

Cette première théâtrale donne envie de recommencer...



Catherine Poinot

Jocelyne, Christine, Jacques, Jean-Pierre et Bruno sont les premiers participants aux ateliers numériques dispensés par Solène Rouxel, animatrice à la Fédération [ADMIR](#) de Lons-le-Saunier.

Accueillis par un café-tarte aux pommes, les participants purent pendant deux heures s'initier à l'utilisation de la tablette dans un climat de réelle bonne humeur.

Bruno Ragot



ANIMATION PRÉVENTION INFORMATION
60 ans et plus

BUS

GRATUIT

En raison de la situation sanitaire, les ateliers sont réalisés en salle

BIENVENUE À BORD DU BUS !

ADMIR
pour tous, toute la vie, partout
ANIMATION PRÉVENTION INFORMATION
03 84 47 26 31

Les Cafés Numériques ADMIR
Venez vous initier à la tablette !
8 séances de 2h00

Au programme : prise en main d'une tablette numérique, utilisation de l'appareil photo, d'Internet et d'une boîte mails... (prêt d'une tablette pour la séance).

Les lundis de 9h30 à 11h30
du 10 octobre au 12 décembre 2022
(hors vacances scolaires)
Espace Symamour à Châtelneuf

Renseignements et inscription
Fédération ADMIR du Jura
Solène ROUXEL, Animatrice :
03 84 47 26 31 - 06 46 60 55 22 / contact.bus-ajpi@fed439.admr.org



DATES À RETENIR POUR LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS À L'ESPACE SYAMOUR...

Du 10 octobre au 12 décembre 2022

Cafés numériques animés par l'intervenante Solène Rouxel animatrice de l'API BUS de l'ADMR de 9h30 à 11h30 tous les lundis

Les Cafés Numériques ADMR
8 séances de 2h00
Venez vous initier à la tablette !

ANIMATION PRÉVENTION INFORMATION
Les plus et plus

Les lundis de 9h30 à 11h30 du 10 octobre au 12 décembre 2022
(hors vacances scolaires)
à la Mairie de Châtelneuf

Programme : prise en main d'une tablette numérique, utilisation des applications numériques, photo numérique, prise d'une tablette pour la séance.

03 84 47 29 31 - 06 86 06 56 22 - contact@busnumeriques.admr.ch

Les 03 et 04 décembre 2022

Exposition photos de **Carole DENECHAUD** de 14h à 19h et le samedi à partir de 16h lecture à voix haute par Emmanuelle MONNIN

EXPO PHOTO
Entrée libre
3 - 4 Décembre
de 14h à 19h
Espace Syamour
Châtelneuf

Étranescences
Carole Denechaud

Le samedi 3 décembre à 16h, l'inauguration et lecture de textes de Patricia David-Delaunay par Emmanuelle Monnin. Célébrer par le verre de Jean-Louis offert par la commune.

Le samedi 4 décembre à 16h30, la lecture à voix haute de textes de Carole Denechaud par Emmanuelle Monnin.

Le 10 décembre 2022

Spéciale musical pour jeune public présenté par la **Compagnie des Assifées d'AZUR** à 15h00, suivi d'un goûter offert par la Commune.

GRAND DIRE
Un spectacle musical jeune public

La Cie Les Assifées d'Azur présente
Un spectacle de et avec
Pauline CHRISTOPHE & Emont LABOUZ
à l'Espace Syamour
à 15h00
Représentation suivie d'un goûter
Entrée à prix libre
www.lesassifees.com



Le 25 novembre 2022
De 20h00 à 22h00 : Réunion publique sur le Projet Habitat Inclusif – C'est quoi ?
Restitution du questionnaire – Constitution des groupes de travail.

Les événements à venir sont à consulter sur les actualités du site internet.

CHATELNEUF
ACCUEIL MUNICIPALITE EN PRATIQUE HISTOIRE TOURISME CULTURE PATRIMOINE LES BAINS

Vous savez ce qu'est un chatelneuf ?

Théâtre à Châtelneuf Samedi 10 décembre 2022 à 20h30
La seconde représentation de la troupe "Petits textes et grands spectacles" de la Compagnie du Patois de Jura sera présentée à 20h30 à l'Espace Syamour.

SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE

La commune de Châtelneuf se situe dans une zone d'habitat rural et offre à ses habitants un cadre de vie agréable. Elle est membre de la Communauté de Communes du Parc Naturel Régional du Jura et de la Communauté de Communes du Jura Sud et offre à ses habitants un cadre de vie agréable.

Retournez à la page d'accueil de la commune.

EN SAVOIR PLUS

CHATELNEUF

580 rue Principale
39300 CHATELNEUF
03 84 43 43 97
CONTACTER PAR EMAIL

HORAIRES MAIRIE
Lundi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30
Mardi : 8h30 - 12h30
Jeudi : 8h30 - 12h30
Vendredi : 8h30 - 12h30
Samedi : 8h30 - 12h30
Dimanche : Fermée

N'oubliez pas de consulter régulièrement le site internet !!
www.chatelneuf-jura.fr



Drôle de champignon

À la sortie du village de Châteaufort en direction du Vaudouix, vous avez sûrement remarqué ce drôle de champignon qui a poussé dans le Jardin de Valérie.

L'Espace Allénor est une tente-lobus de 6m de diamètre qui peut accueillir une quinzaine de personnes. Confortablement installé sur une épaisse couche de copeaux de bois, surmontés d'une moquette moelleuse, avec couvertures et coussins, ce coin de douceur a été le témoin de belles transformations lors de stages de ressourcement et de bien-être qui ont eu lieu durant toute la période estivale.



Avant la pause hivernale, encore quelques événements sont prévus :

▷ **Jeudi 3 novembre:** Rencontre et -SENS-ciel (atelier de pratiques corporelles, voyage sonore et gourmandises, suivi d'un apéritif dinatoire)

▷ **Dimanche 27 novembre:** Voyage sonore (bols chantants tibétains et autres instruments) et repas gourmand en collaboration avec Charlotte Bertolini (lavoieducoeur-energie.fr)

▷ **2-3-4 décembre:** Cérémonie du cacao (plante médicine du Guatemala qui favorise l'ouverture du cœur et permet de battre à l'unisson accompagné de tambours), temazcal traditionnel (lutte de sudation mexicaine), atelier chakras gourmands (pour ouvrir, équilibrer et expérimenter ces points d'énergie par des méditations, voyages sonores, surprises et gourmandises).

L'Espace Allénor va se mettre au chaud pour l'hiver et reviendra avec les beaux jours. Valérie vous invite à visiter régulièrement son site internet pour de plus amples informations ou de la joindre via son formulaire de contact sur ressource-nature.com.

ressource-nature.com

Valérie Bagathni



Le coin des animaux en 5 questions

Mon compagnon à poils et les fortes chaleurs

Mon chien/chat est-il sensible aux fortes chaleurs ?

Oui ! Généralement mon animal de compagnie peut supporter les mêmes températures que nous, mais en cas de fortes chaleurs, il devient difficile pour lui de s'adapter



Comment repérer que mon animal a chaud ?

Les animaux ont deux mécanismes de régulation de la température : la sudation, il transpire (comme nous) et la polynée, il respire alors de plus en plus vite

Puis-je doucher mon animal en cas de fortes chaleurs ?

Oui ! Mais attention pas avec de l'eau froide, sinon les récepteurs de sa peau vont recevoir un signal de « froid » et ses vaisseaux sanguins vont alors se contracter ce qui diminuera l'efficacité du refroidissement. On peut donc doucher notre animal mais avec de l'eau tiède

Si je n'arrive pas à refroidir mon animal, que faire ?

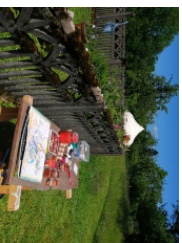
Si vous jugez que votre animal est en souffrance et n'arrive pas à se refroidir, commencez par la douche et donnez-lui à boire. Si son état est trop grave contactez votre vétérinaire rapidement

Quels changements de comportement peuvent m'alerter ?

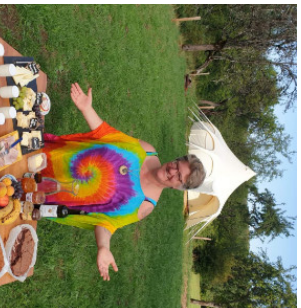
Nos compagnons, vont essayer de réduire leur production de chaleur corporelle en faisant des siestes à l'ombre pendant les heures les plus chaudes ou en mangeant plutôt la nuit que la journée



Guillaume Blondeau



En effet, depuis le mois de juin 2022, Valérie organise en collaboration avec des intervenants de la région, des stages de danse, ateliers créatifs, méditations, voyages sonores et toutes autres pratiques favorisant le bien-être et la santé. Elle met tout son cœur à créer un espace chaleureux et convivial où les discussions et les échanges sont facilités. Un dortoir 8 places agréable et décoré avec soin, permet d'intégrer les divers processus de ces journées de développement personnel.



Elle nous régale avec sa cuisine familiale et généreuse et sait mettre en valeur les produits du terroir qu'elle se procure auprès des artisans locaux.

Détente

Un goût de fin d'année....

Z	R	A	N	T	Q	G	X	S	T	I	U	C	S	I	B	M	E	H	C	E	R	C
S	U	M	A	R	E	R	B	M	E	C	E	D	W	B	O	E	U	F	U	D	A	S
O	B	Z	F	A	W	S	N	I	T	U	L	Y	J	Q	B	D	U	A	E	A	X	S
L	K	R	I	I	W	Ç	O	A	O	L	R	D	S	R	I	E	Z	M	L	N	P	A
S	K	U	N	N	H	F	A	C	A	E	I	E	C	N	E	K	V	I	I	R	M	P
T	I	E	L	E	T	R	Ç	O	V	P	P	C	U	H	O	R	R	L	O	O	X	I
I	D	S	A	A	E	I	Y	U	P	T	R	O	N	P	A	I	R	L	T	T	O	N
C	M	N	N	U	R	N	D	T	U	H	E	R	O	U	M	N	T	E	E	U	Q	Ç
E	P	A	D	G	A	G	C	U	D	N	O	A	B	B	X	H	T	I	N	R	O	I
F	F	D	E	Ç	Z	A	M	M	A	A	E	T	D	Z	W	U	G	S	D	N	H	C
G	U	I	R	L	A	N	D	E	S	E	G	I	O	Y	A	Ç	A	S	V	A	O	J
S	R	L	X	J	N	T	Z	S	K	E	X	O	A	P	R	N	E	E	C	M	R	T
T	A	Q	V	U	B	N	I	O	C	E	C	N	F	E	H	L	G	U	D	Q	B	T
N	E	L	A	P	O	N	I	E	H	V	L	S	V	Y	U	O	P	E	N	A	O	L
A	E	H	E	N	C	R	L	D	O	C	K	E	K	O	F	I	R	U	S	Z	C	M
F	I	Y	U	E	O	I	C	D	C	Y	I	A	B	E	D	Q	D	E	R	U	E	S
N	R	Ç	Q	T	U	A	C	R	O	L	B	P	T	O	E	C	Q	M	S	S	D	A
E	U	A	I	E	R	L	B	G	L	M	K	E	N	Ç	R	G	Q	D	T	N	N	W
D	F	J	S	M	O	C	S	O	A	J	E	C	N	A	S	S	I	A	N	O	I	A
Z	X	M	U	O	N	E	N	O	T	S	E	I	G	U	O	B	G	E	B	T	D	Ç
I	G	C	M	C	N	J	H	Z	S	E	K	M	O	L	V	L	Y	C	N	N	H	J
T	U	F	Z	D	E	M	C	W	V	Ç	T	E	H	C	U	B	Ç	B	H	A	A	E
A	J	C	Z	U	S	K	Y	G	P	L	V	J	H	P	L	O	D	U	R	S	G	L

ANE

ANGES

BISCUITS

BOEUF

BOUGIES

BOULES

BUCHE

CADEAUX

CHANTS

CHOCOLATS

COMETE

COURONNES

COUTUMES

CRECHE

CUPIDON

DANSEUR

DECEMBRE

DECORATIONS

DINDE

ECLAIR

ENFANTS

ETOILE

FAMILLE

FETE

FINLANDE

FRINGANT

FURIE

GUIRLANDES

LAPONIE

LUTINS

MUSIQUE

NAISSANCE

NAZARETH

NEIGE

PHOTOPHORES

REVEILLON

RUDOLPH

SANTONS

SAPIN

SOLSTICE

TONNERRE

TORNADE

TRADITIONS

TRAINEAU

Pascal FOMINE